

## Négociations commerciales

# L'Ilec et ses adhérents adoptent une charte pour le respect des personnes

**Après le constat partagé par l'ensemble de ses adhérents d'un climat de négociations qui s'est durci en 2019, l'Ilec a reçu le mandat d'élaborer une charte pour le respect des personnes dans la négociation commerciale. En adhérant à cette charte, les entreprises s'engagent à soutenir leurs salariés dans les décisions qu'ils prendront lors des négociations, et à les former en vue des situations difficiles.**

La **Charte pour le respect des personnes dans la négociation commerciale** s'inscrit dans la continuité de celle rédigée en 2016 par la FCD et intitulée « *Nos engagements pour des relations commerciales plus respectueuses et apaisées* », initiative saluée par l'Ilec lors de son adoption par les enseignes signataires. Elle doit être considérée comme son complément indispensable. Son attendu majeur est que le changement des comportements passe aussi par la capacité des négociateurs à refuser de s'exposer à des pratiques contraires à l'éthique et au respect de la personne.

La charte est construite autour de deux axes: d'une part les aspects juridiques et légaux, d'autre part les aspects moraux. Elle a pour objectif prioritaire de soutenir les équipes dans des situations souvent difficiles moralement, en rappelant les garanties fondamentales qui les encadrent, qu'elles résultent de l'éthique des affaires ou du droit du travail.

*« En France, nous avons une culture de la négociation conflictuelle, mais il y a des limites à ne pas dépasser et il est bon de le rappeler. Lors d'une réunion des responsables commerciaux de nos adhérents qui s'est tenue en mars dernier, nos adhérents ont été unanimes sur le climat détérioré dans lequel se sont déroulées les négociations 2019, et sur la nécessité d'agir collectivement pour que la prochaine campagne ne se déroule pas sur le même ton. Notre charte complète celle de la FCD et notre objectif est que les équipes soient formées et soutenues pendant cette période difficile. »*



**(Richard Panquialt,  
directeur général de l'Ilec)**

### À propos de l'Ilec

L'Institut de liaisons et d'études des industries de consommation regroupe quatre-vingts entreprises fabriquant des produits de marque de grande consommation, de notoriété nationale et internationale, alimentaires et non alimentaires. Les entreprises de l'Ilec pèsent près de 37 Mds d'euros (la moitié du CA des PGC en grandes et moyennes surfaces), dont plus de 18 Mds dans les filières agricoles françaises. L'activité du millier d'établissements français des adhérents de l'Ilec, sites de production, de logistique ou tertiaires, représente quelque 400 000 emplois directs, indirects et induits.

### Contacts Presse Ilec – Agence Pressario

**Gypsie Bloch** – [gypsie@pressario.fr](mailto:gypsie@pressario.fr) – **06 23 75 21 67**

**Hortense Grégoire** – [hortense.gregoire@pressario.fr](mailto:hortense.gregoire@pressario.fr) – **01 46 24 19 80**